



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-17

Membres : 11

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 avril 2023

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Maligne Francis, Marcais Bertrand

Excusé : Champroy Nahoum,

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

Complément d'Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2022 en 2023 budget commune

Vu le compte administratif 2022 du budget « commune » qui fait ressortir un résultat positif de 109 352.63 euros.

Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

DECIDE d'affecter la somme de **21 456.40** euros pour couvrir les besoins de financement de la section d'investissement (compte 1068). (Annexe 1 jointe).

La somme restante de **87 896.23** euros est portée à l'article 002 « excédent de fonctionnement reporté ».

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 7 avril 2023
Le MAIRE, Valadas Hervé

Le Maire,
Hervé VALADAS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.

**OBJET: BUDGET PRINCIPAL: AFFECTATION DU
RESULTAT D EXPLOITATION 2022 EN 2023**

COMMUNE DU CHATENET EN DOGNON

POUR MEMOIRE

Excédent de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	83 913,17
deficite d'investissement antérieur reporté	-5 332,50

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

solde d'exécution de l'exercice	43 025,87
solde d'exécution cumulé	37 693,37

RAR AU 31/12/22

dépenses d'investissement	20 971,77
recettes d'investissement	5 381,00
SOLDE	-15 590,77

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2022

rappel du solde d'exécution cumulé	37 693,37
rappel du solde des restes à réaliser	-15 590,77
EXCEDENT DE FINANCEMENT TOTAL	22 102,60
BESOIN DE FINANCEMENT A COUVRIR EN PRIORITE	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

résultat de l'exercice	25 439,46
résultat antérieur	83 913,17
TOTAL A AFFECTER	109 352,63

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

AFFECTATION

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'investissement (crédit du compte 1068 sur BP 2023)	0,00
2) Affectation complémentaire en "Réserve" (crédit du compte 1068 sur BP2022)	21 456,40
AFFECTATION TOTALE (crédit du compte 1068)	21 456,40
3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2022 ligne 002 (report à nouveau créditeur)	87 896,23
TOTAL	109 352,63

